

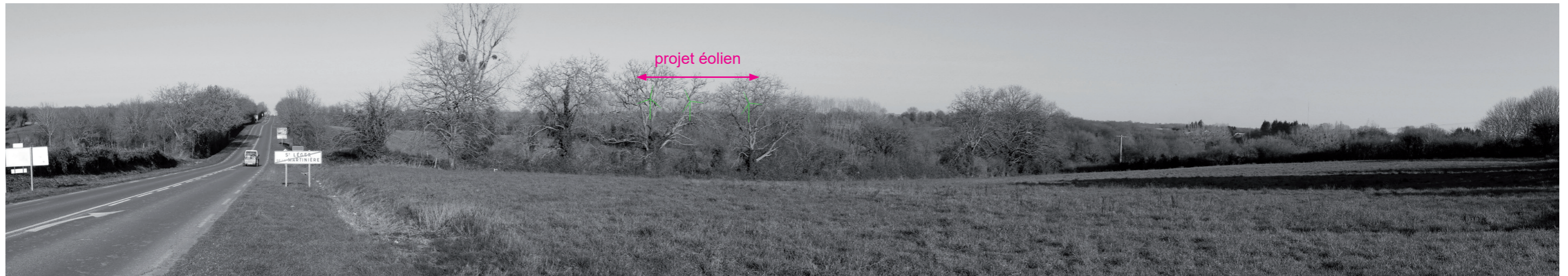
### La D45 à l'est de l'AER

Cet axe traverse l'AER selon un axe nord-ouest / sud-est. Au niveau du secteur sud, les visibilitées identifiées lors de l'état actuel du paysage sont généralement moins importantes car la trame bocagère et les boisements situés en arrière-plan estompent la perception du projet. Quelques pales d'éoliennes émergent ainsi ponctuellement au-dessus de l'horizon boisé. En remontant vers le nord, les vues sont plus nettes passé Clussais-la-Pommeraiie. Ces perceptions sont ensuite de plus en plus fugaces à mesure que l'on se rapproche de Lezay. Passé ce bourg, un léger relief localisé à l'ouest de la route masque les vues en direction du projet éolien. Les visibilitées sont ensuite très ponctuelles. **Globalement, on peut évaluer que l'impact du projet éolien sur le tracé de la D45 est faible.**

### La D14 au nord-est de l'AER

Cet axe reliant Couhé à Melle traverse l'AER et l'AEI selon un axe nord-est / sud-ouest, orienté vers le projet éolien de la Foye. La portion nord du tracé sillonne un vaste plateau agricole, presque dépourvu de haies et de boisements, mis-à-part à proximité des lieux de vie. La route ouvre ainsi des visibilitées très nettes en direction du projet, même si ce dernier reste assez éloigné de ce secteur. Aux abords du village de Lezay, le projet est peu perceptible. Les visibilitées sont plus franches lorsque le tracé se rapproche de l'AEI, passé le lieu-dit la Boutrie. **L'impact du projet éolien sur le tracé de la D14 est évalué comme modéré.**

De manière générale, dans l'AER, les filtres végétaux limitent les perceptions, qui restent partielles et intermittentes le long des axes de communication. **Les sensibilités sont globalement faibles à modérées selon l'éloignement et l'importance des masques et filtres.**



Photographie 112 : Vue en esquisse du projet de la Foye depuis la sortie nord-est du bourg de Saint-Léger-la-Martinière, le long de la D950 (Vue 19 du carnet de photomontages).